AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/161 /F / 2017 POURLA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME INTEGRE D'OBSERVATION METEOROLOGIQUE D'AERODROME (SIOMA) POUR LE COMPTE DE L'AUTORITE DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI.

Date de publication : 05 /11/2017

Date d'ouverture des offres : £2 /12/2017 Type de marché : Marché ouvert

Objet

1. L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi (AACB en sigle) relance un avis d'Appel d'Offres ouvert International pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système intégré d'Observation Météorologique d'Aérodrome (SIOMA) pour le compte de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

Financement du marché

2. Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2017

Spécification du marché

- 3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AOOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
- 4. Les fournitures, les travaux et services prévus dans le cadre de ce marché est en un seul lot.
- 5. Le marché est à exécuter dans un délai de deux cent quarante (240)) jours calendaires.

Conditions de participation

- 6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
- 7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.



Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures de services à la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura, Tél: +257 22223797/ +25722223707; Fax/+257 22223428; E-mail: aacb@aacb.bi.

Elle peut être obtenu moyennant le paiement de cent mille Francs burundais (BIF 100 000) à verser 50% au crédit du compte n°1123/168 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi ou à la caisse de l'AACB et 50% au crédit du compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, sise à l'Aéroport International de Bujumbura, Tél: +257 22223797/+25722223707; Fax:+257 222223428; **E-mail:** aacb@aacb.bi, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 13 de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de sept millions cinq cents mille francs burundais (BIF 7.500.000) ou l'équivalent en devise pour les soumissionnaires étrangers.

11. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 18 ci-dessous au plus tard le 22/12/2 / 2017. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paraphées, paginées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

12 Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22/12/2 2017 à 10 heures 00'.

14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) dans la salle des réunions de la l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura.

17. Les exigences en matière de qualification sont:

a) Pour l'offre technique

1. La garantie de soumission suivant le modèle en annexe 6 ;

2. Les preuves d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché;

3. La déclaration sur l'honneur suivant le modèle en annexe 1;

4. La déclaration d'origine des fournitures suivant le modèle en annexe 4 ;

5. La déclaration de nationalité suivant le modèle en annexe 5 ;

6. une référence technique **similaire** du soumissionnaire dans le domaine de fourniture d'équipements météorologiques d'aéroports;

7. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité pour les soumissionnaires locaux en original ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;

8. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original pour les soumissionnaires locaux ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;

9. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce qui date au plus trois (3) mois pour les soumissionnaires locaux ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;

10. L'adresse complète (adresse fixe connue, un domicile élu, un siège social,....);

11. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers;

12. Un acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe 3 ;

13. Les Spécifications techniques.

b) <u>Pour l'offre financière</u>

1. Un acte de soumission rédigé suivant le modèle en annexe 8 ;

2. Le détail des prix suivant le modèle en annexe 2;

3. Le bordereau des prix unitaires rédigé suivant le cadre du bordereau des prix unitaires suivant le modèle en annexe 7;

4. une ligne de crédit d'un montant de cent quarante millions (140 000 000) de francs burundais ou de son équivalent en devise;

5. Le délai d'exécution.

- NB: En cas de groupement, chaque membre du groupement doit obligatoirement fournir ses propres documents administratifs demandés aux points 3, 5, 7, 8, 9,10 et 11 de l'offre technique;
 - En cas de groupement, les membres du groupement doit ouvrir un compte au nom du groupement pour les différentes cautions bancaires exigées;
 - -L'absence ou la non-conformité d'un de ces éléments ci-haut spécifiés entraîne automatiquement le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Adresse

18. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Autorité de l'Aviation Civile du Burundi Aéroport International de Bujumbura B.P 694 Bujumbura- Burundi Tél: +257 22 22 37 97/+257 22 22 37 07 E-mail: aacb@aacb.bi

A A O I N° DNCMP/161/F/ 2017

« Offre pour la pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système intégré d'Observation Météorologique d'Aérodrome (SIOMA) pour le compte de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi ».

A n'ouvrir qu'en séance publique du/ 2017 à 10heures 30 min

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI

Emmanuel HABIMANA

Bujumbura-Burundi Aviation Générale de Parti